



Actualité du CDSA 33 - Avril 2021

<https://www.cdsa33.org/newsletters/79>

Différents mais pas seulement... au SAM Athlétisme :

Cycles d'activités au sein des établissements... :

Nous vous rappelons que le CDSA 33 adapte son offre de pratique afin de permettre au plus grand nombre d'utilisateurs d'établissements spécialisés de maintenir leur condition physique et psychique.

A ce titre le Comité Départemental du Sport Adapté de la Gironde intervient au sein des foyers ADAPEI 33 de Martignas et de Gujan-Mestras. Plus de 25 sportifs se déplacent en fonction de leurs capacités et de leurs désirs afin de limiter les effets néfastes liés aux restrictions sanitaires.

Si vous souhaitez que le CDSA 33 intervienne au sein de votre établissement pour permettre le maintien de la condition physique et psychique de vos résidents n'hésitez pas à nous contacter...

Vous trouverez nos propositions ci-dessous :

Pièces jointes

[Offre de pratiques au sein des établissements fin de saison 2020-2021](#) (taille : 450 ko)



3 image(s)

Déclinaison des décisions gouvernementales valables à partir du 3 Mai :

Suite aux dernières décisions gouvernementales de ces derniers jours, vous trouverez les déclinaisons qui en découlent pour vos structures et nos sportifs hors du commun.

Pièces jointes

[Tableau récapitulatif des décisions sanitaires applicables au 3 Mai](#) (taille : 150 ko)



4 image(s)

Conseil consultatif des sportifs :

Dans l'optique de préparer au mieux la nouvelle saison à venir, le Comité Départemental du Sport Adapté de Gironde envisage de mettre en place un Conseil Consultatif des Sportifs.

Les sportifs licenciés à la FFSA étant les acteurs principaux de notre mouvement, il nous paraît essentiel de leur permettre de s'impliquer de manière active dans toutes les étapes de la pratique de leur sport.

Ce conseil sera composé de représentants sportifs issus des différents établissements sociaux et médico-sociaux prenant part aux manifestations du CDSA 33. Le représentant Sportif de l'établissement doit donc être licencié au sein de la FFSA.

Le but de ce conseil consultatif est de pouvoir proposer un espace de parole, d'écoute et d'échange aux sportifs. Cela permettra de favoriser l'expression des sportifs, de les responsabiliser et de les rendre acteurs de leur pratique tout en s'inscrivant dans une démarche éthique et citoyenne.

De manière concrète, nous vous proposons de participer à une journée spécifique, le vendredi 11 juin 2021.

Deux temps d'échange seront proposés le matin, l'un avec les représentants des sportifs, l'autre avec les éducateurs et professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux. L'après midi un temps de pratique sportive vous sera proposé.

Si vous êtes intéressé pour participer à cet événement, veuillez-nous en informer par mail, pour une bonne organisation de cette journée.

Cette démarche d'échange et de partage s'inscrit dans le respect des mesures et règles sanitaires actuelles. Si le contexte sanitaire ne permet pas le « jour J » la mise en place de cette réunion en présentiel, nous vous proposerons d'y participer de manière « virtuelle » en Visio.

Une arrivée et un départ au CDSA 33 :

Le CDSA 33 est heureux de vous présenter son nouvel agent de développement Eliot Maison. Eliot a la particularité d'avoir la double compétence Educateur Spécialisé et Educateur sportif mention Activités Physique Adaptée.

Nul doute qu'il relèvera les défis qui lui seront proposés.

Vous pouvez le contacter

par mail : eliot.maison@cdsa33.org

par téléphone : 06 33 02 82 09

Mais si Eliot arrive c'est que Maud Roussely notre agent de développement depuis deux ans a pris ses nouvelles fonctions au Comité Olympique et Sportif de Gironde.

Voilà pour nous, l'occasion de la remercier pour son investissement sans faille autour du projet du CDSA 33 et à l'égard de nos sportifs hors du commun.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouveaux projets et sûrement de futures collaborations.



2 image(s)

La Fédération Française du Sport Adapté fête ses 50 ans